Pédagogie et organisation

L'étudiant travaille dans le cadre d'un lycée. La présence à tous les cours est donc obligatoire et les absences doivent être justifiées. L'année se décompose en **deux semestres** permettant chacun d'obtenir **30 ECTS** (Crédits d'Enseignement Universitaire) sur lesquels est fondé le principe des **équivalences avec l'Université**.

L'enseignement repose sur le contrôle continu avec, en moyenne par semaine, un **devoir sur table** de 4 à 6 heures et une **interrogation orale** d'une demi heure.

Une **langue ancienne** est **obligatoire** (latin ou grec) à raison d'au moins deux heures hebdomadaires. Il existe pour chacune deux niveaux : **débutant** ou **continuant**.

La **première année est indifférenciée** : « en conformité avec le principe d'interdisciplinarité qui caractérise la formation en classe de lettres première année, les enseignements dans chaque discipline dispensent une formation générale qui ne préjuge pas des parcours ultérieurs des étudiants. » (B.O.). Ainsi **chaque élève a le temps de choisir à la fin de la première année, selon ses goûts et ses compétences, l'option obligatoire qu'il suivra en seconde année**.

Orientation

Les **conventions entre Universités et classes préparatoires** permettent des passerelles entre CPGE et Universités partenaires : passage de première année de prépa en L2, passage de deuxième année en L3. Les élèves de CPGE ne sont pas autorisés à redoubler la première année, sauf raison de santé. Les élèves passent les concours en fin de deuxième année. Ils peuvent être autorisés à refaire une deuxième année pour retenter le concours.

Le site **http://www.concours-bel.fr** présente l'organisation de la Banque d'Épreuves Littéraires qui donne accès aux Écoles Normales Supérieures, à l'École nationale des chartes, à l'École du Louvre, à certaines écoles de Commerce, à Science-Po Aix, Lille ou Lyon, à l'ESM Saint Cyr et d'autres Écoles.

Renseignements

Le site **https://www.prepalitteraire.fr** propose de nombreuses informations sur les classes préparatoires littéraires à destination des lycéens : présentation des classes, contenu des filières, carte des classes préparatoires et débouchés des classes préparatoires.

Immersions

Le Lycée Gay–Lussac propose des immersions en CPGE pour les élèves de première et terminale. Votre Lycée peut consulter les places disponibles et vous inscrire grâce à l'application **Cap'Sup**.

Informations pratiques

Le Lycée Gay–Lussac est situé au **centre ville de Limoges**, à proximité de la **gare SNCF Limoges Bénédictins**, de la bibliothèque francophone multimédia (BFM) et de nombreux lieux culturels : musées, cinémas, théâtres, centres culturels.

Internat

Le Lycée propose un **internat mixte 7 jours sur 7 en chambre individuelle** pour les élèves de première année avec un régime de sortie libre jusqu'à 22h30 (23h30 le samedi). Chaque chambre dispose d'un sanitaire et d'une douche. L'entretien des chambres est effectué par des agents de l'établissement. L'internat est surveillé par un assistant d'éducation. Il dispose d'un salon de détente, d'une kitchenette, de salles de travail et de salles informatiques.

Les élèves peuvent également être demi–pensionnaires, internes–externes ou externes. Les **internes–externes** prennent tous leurs repas au Lycée (petit déjeuner, déjeuner, dîner), les **demi–pensionnaires** ne prennent que leur déjeuner au Lycée.

Les **tarifs d'hébergement** sont calculés en fonction du quotient familial régional annuel, qui détermine la tranche tarifaire appliquée parmi 11 tranches tarifaires. Les tarifs annuels minimum (tranche 1) et maximum (tranche 11) pour l'année 2025 sont :

	Tranche 1	Tranche 11
Interne	1 569,00€	2 682,60€
Int.–Ext.	1 040,75€	2 154,35€
DP–5J	400,20€	957,00€
DP–4J	319,70€	764,50€
DP–3J	239,20€	570,00€

Bourses

Les étudiants de CPGE peuvent bénéficier d'une **bourse d'enseignement supérieur**. La demande de bourse et/ou de logement étudiant est formulée par l'intermédiaire du dossier social étudiant (DSE) via **une procédure en ligne sur le portail https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/**

Il existe également une **bourse au mérite** pour les élèves de Terminale boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le Bac avec mention Très Bien. Les rectorats et les établissements d'enseignement transmettent directement aux CROUS les listes des bénéficiaires.

La première année de CPGE « Lettres » ou **hypokhâgne A/L** est une filière sélective s'adressant aux lycéens issus du baccalauréat général. Elle a vocation à leur faire acquérir la culture et les méthodes de travail indispensables à la réussite dans l'enseignement supérieur et à les préparer au concours de la BEL (**Banque d'épreuves Littéraires**), qu'ils passent au terme de la deuxième année (**khâgne**).

Secrétariat CPGE / Didier Beullé

cpge.0870015u@ac-limoges.fr
05 55 79 33 23

CPE – CPGE / Fabrice Varieras

fabrice.varieras@ac-limoges.fr
05 55 79 06 86

Lycée Gay Lussac
12, boulevard Georges Périn
87000 Limoges
05 55 79 70 01
http://www.lyc-gaylussac.ac-limoges.fr

Horaires en première année

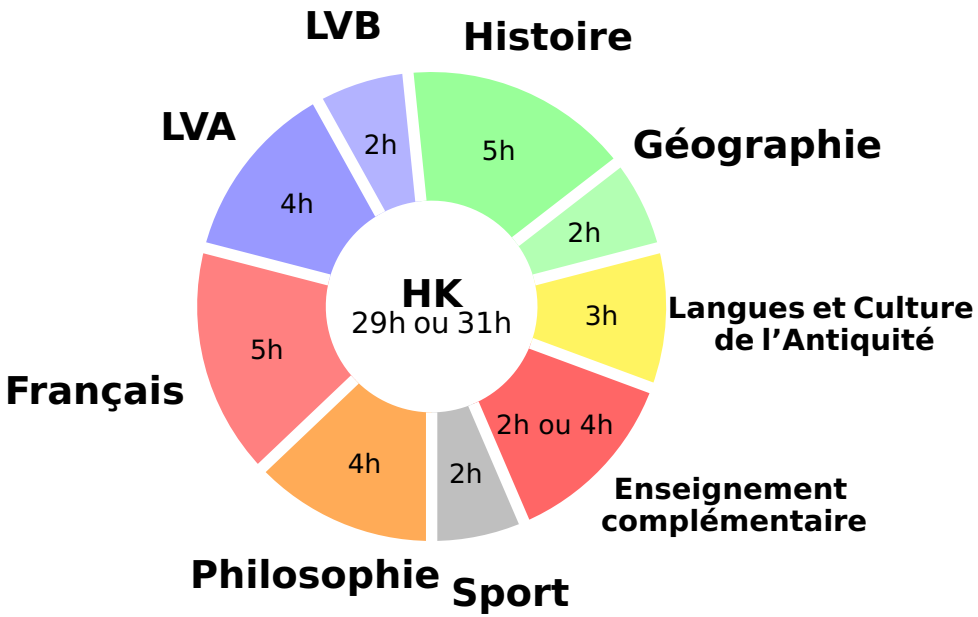

Enseignements complémentaires de 2 heures : Géographie, Latin, Grec, Langue Vivante B
Enseignement complémentaire de 4 heures : Théâtre.
Sport facultatif.

Les élèves suivent des **enseignements obligatoires** et un **enseignement complémentaire au choix**. Cet enseignement complémentaire au choix peut utilement préparer au choix de l'**option obligatoire en deuxième année** (par exemple les langues anciennes ou les langues vivantes) sans que cela soit pour autant obligatoire.

Les langues vivantes enseignées au Lycée Gay–Lussac sont l'**Anglais**, l'**Allemand**, l'**Espagnol** et l'**Italien**. Le choix entre langues vivantes A et B ne recoupe pas nécessairement le choix et la hiérarchie des langues au lycée. Il n'est pas possible de débuter l'apprentissage d'une langue vivante en CPGE.

Choix des options en deuxième année

Les élèves choisissent une option obligatoire parmi parmi **Lettres Modernes**, **Lettres Classiques**, **Philosophie**, **Histoire et Géographie**, **Langues Vivantes** ou **Études Théâtrales** (voir présentation ci-contre).

Il est possible de suivre deux options simultanément, à condition qu'elles soient compatibles en terme d'emploi du temps.

Options obligatoires au choix en deuxième année

Histoire et géographie

L'option Histoire permet de découvrir les périodes antique, médiévale et moderne à travers l'étude de documents. Il s'agit d'un apprentissage du métier d'historien. En géographie, les cours portent sur des approches thématiques ou régionales.

Langue vivante
Allemand, Anglais ou Espagnol

Préparation aux épreuves de l'ENS Ulm : commentaire littéraire et traductions à l'écrit, explication d'un texte au programme à l'oral. Renfort pour les métiers de l'enseignement ou de la traduction.

Lettres classiques

Conçue pour les étudiants s'intéressant à l'histoire antique et aux civilisations anciennes, l'option lettres classiques allie l'apprentissage formateur des langues et littératures latines et grecques.

Lettres modernes

Pour les passionnés de littérature française ! Trois ou quatre œuvres au programme, de genres et d'époques différents, étudiées en détail afin de préparer l'épreuve écrite de commentaire composé. 3h/semaine.

Philosophie

Étude de deux œuvres de grands philosophes qui prépare aux concours d'enseignement mais ouvre aussi à des cursus variés et à divers : voir témoignages d'anciens élèves sur le site du lycée.

Études théâtrales

Les études théâtrales visent à une ouverture culturelle s'appuyant sur des échanges avec l'ensemble des professionnels du spectacle vivant. L'enseignement de 4h allie approche théorique et pratique.